

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
**DÉCLARATION DU CANDIDAT INDIVIDUEL
OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT¹**
(2021-03)

DC2

Le formulaire DC2 est un modèle de déclaration qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) à l'appui de leur candidature (formulaire DC1).

En cas d'allotissement, ce document doit être fourni pour chacun des lots de la consultation.

En cas de candidature groupée, il est rempli par chaque membre du groupement.

En complément de sa lettre de candidature (formulaire DC1), le candidat individuel ou chacun des membres du groupement peut produire, en annexe du DC2, les éléments demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans l'invitation à confirmer l'intérêt, ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation.

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses [articles L. 1110-1](#), et [R. 2162-1 à R. 2162-6](#), [R. 2162-7 à R. 2162-12](#), [R. 2162-13 à R. 2162-14](#) et [R. 2162-15 à R. 2162-21](#) (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que [R. 2362-1 à R. 2362-6](#), [R. 2362-7](#), [R. 2362-8](#), [R. 2362-9 à R. 2362-12](#), et [R. 2362-13 à R. 2362-18](#) (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité (MDS) ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)

Groupe de Coopération Sanitaire Normand'e-santé (GCS NeS)
7 longue vue des astronomes
14 111 LOUVIGNY
Tél : 02 50 53 7000

B - Objet de la consultation

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante ; **toutefois**, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par cette candidature.)

L'objet de la consultation :

« FOURNITURE D'UNE SOLUTION EN MODE SAAS POUR L'OPTIMISATION DES PRESCRIPTIONS MÉDICAMENTEUSES DANS LE PARCOURS DE SOINS DES PATIENTS NORMANDS, AVEC UN PREMIER PÉRIMÈTRE PORTANT SUR LE PARCOURS D'ONCOLOGIE »

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

C - Identification du candidat individuel ou du membre du groupement

C1 - Cas général

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

■ *Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation : Bimedoc*

■ *Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) : 4 rue de la République 69001 Lyon*

■ *Adresse électronique : Pierre.renaudin@bimedoc.com*

■ *Numéros de téléphone et de télécopie : 06 07 70 51 02*

■ *Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) : 84420809000028*

■ Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) : SAS

■ Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003](#) concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens [de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996](#) n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat ([Art. R. 2151-13](#) et [R. 2351-12](#) du code de la commande publique) ?

☒ Oui

☐ Non.

C2 - Cas particuliers en cas de marché public réservé

Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public autre que de défense ou de sécurité réservé en application des [articles L. 2113-12, L. 2113-13](#) ou [L. 2113-15](#) du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation. Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public de défense ou de sécurité réservé en application de l'[article L. 2313-6](#) du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation.

Le candidat européen à statut équivalent, lorsqu'il n'est pas établi en France, précise son statut juridique et, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, fournit les textes relatifs à ce statut. Pour les autres marchés publics, la vérification se déroulera dans les conditions de l'[article R. 2144-1](#) du code de la commande publique.

Statut du candidat individuel ou du membre du groupement	
1. ☐ Entreprise adaptée (article L. 5213-13 du code du travail) ou structures équivalentes	Le contrat d'objectif valant agrément ou un certificat administratif portant reconnaissance du statut d'entreprise adaptée délivré par la direction régionale chargée de l'emploi et de la formation professionnelle ou de structure équivalente sera à produire. Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle ce document est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder : - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :
2. ☐ Etablissement et service d'aide par le travail (articles L. 344-2 et s. du code de l'action sociale et des familles) ou structures équivalentes	Indiquer ci-dessous la date de publication au recueil des actes administratifs de l'arrêté préfectoral portant autorisation de création : Lorsqu'il n'y a pas eu de publication de l'arrêté au recueil des actes administratifs, la preuve de la reconnaissance du statut d'établissement ou de service d'aide par le travail ou de structure équivalente sera à produire. Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder : - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :
3. ☐ Structures d'insertion par l'activité économique (article L. 5132-4 du code du travail) ou structures équivalentes	La preuve de la reconnaissance du statut de structure d'insertion par l'activité économique ou de structure équivalente sera à produire. Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder : - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :
4.. ☐ Entreprises de l'économie sociale et solidaire (article 1^{er} de la loi 2014-856 du 31 juillet 2014) OU structures équivalentes (sauf marché de défense ou de sécurité)	La preuve de la qualification d'entreprise de l'économie sociale et solidaire ou de structure équivalente sera à produire. Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder : - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :

--	--

C3 - Cas spécifiques relatifs aux conditions de participation

■ 1. Lorsque le candidat est inscrit sur une liste officielle d'opérateurs économiques agréés au sens de l'[article R. 2143-15](#) du code de la commande publique **et** que l'acheteur est un pouvoir adjudicateur ou au sens de des [articles R. 2343-16 à R. 2343-17](#) du même code, que l'acheteur soit un pouvoir adjudicateur ou une entité adjudicatrice :

- Indication du nom de la liste officielle :

- Références sur lesquelles l'inscription ou la certification est basée et, le cas échéant, la classification sur la liste :
(L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il convient de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire pour l'ensemble des conditions de participation fixées par l'acheteur et qui ne seraient pas couvertes par les conditions d'inscription sur la liste officielle ou le certificat d'inscription sur cette liste.)

- Le cas échéant, adresse internet à laquelle le certificat d'inscription sur cette liste officielle est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

■ 2. Lorsque le marché public n'est pas un marché de défense ou de sécurité **et** que l'acheteur a autorisé les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises en application du second alinéa de l'[article R. 2143-4](#) du code de la commande publique :

☐ Le candidat déclare sur l'honneur satisfaire à l'ensemble des conditions de participation requises par l'acheteur.
(Dans ce cas, il est inutile de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire ; le remplissage du formulaire est terminé.)

E - Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique E3.)

E1 - Renseignements sur l'inscription sur un registre professionnel :

E2 - Le cas échéant, pour les marchés publics de services, indication de l'autorisation spécifique dont le candidat doit être doté ou de l'organisation spécifique dont il doit être membre pour pouvoir fournir, dans son pays d'origine, le service concerné :

E3 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique) :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse(s) internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

F - Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique F4.)

F1 - Chiffres d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles

	Exercice du 16/11/2018 au 31/12/2019	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020	Exercice du 01/01/2021 au
Chiffre d'affaires global (ne remplir que pour les exercices pour lesquels ce renseignement est demandé par l'acheteur)	36 651,71 €	87 968 €	200 000 € réalisé à ce jour
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché (si demandé par l'acheteur)	100 %	100 %	90 %

Lorsque les informations sur le chiffre d'affaires ne sont pas disponibles pour la totalité de la période demandée, indication de la date à laquelle l'opérateur économique a été créé ou a commencé son activité :

16/11/2018

F2 – Autres informations requises par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière

(Chiffres d'affaires moyens sur la période demandée par l'acheteur, informations sur les comptes annuels, rapport entre les éléments d'actif et de passif, informations sur le niveau approprié d'assurance des risques professionnels, etc., tels que demandés par l'acheteur ; le cas échéant, renvoyer à la rubrique H du présent formulaire.)

Une attestation d'assurance professionnels est disponible en ANNEXE 1 (Attestation assurance RC Technologies + Cyber de BIMEDOC – 2021)

De plus pour prouver notre capacité économique et financière vous trouverez en

- ANNEXE 2, une attestation de notre actionnaire prouvant sa capacité financière ainsi que son engagement dans la société Bimedoc ;
- ANNEXE 3, un extrait de compte de notre trésorerie actuel ;
- ANNEXE 4, le bilan 2019 de la société Bimedoc ;
- ANNEXE 5, le bilan 2020 de la société Bimedoc.

F3 – Pour les marchés publics de travaux

☐ En cochant cette case, le candidat déclare qu'il aura souscrit un contrat d'assurance le couvrant au regard de la responsabilité décennale ([article L. 241-1](#) du code des assurances).

(Y compris en cas de MDS, les documents de preuve ne seront sollicités sur ce point qu'avant l'attribution du marché public.)

F4 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) du code de la commande publique)

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

<https://drive.google.com/drive/folders/1sU838g8hnm217rH9g5n0Tz34IymRfANt?usp=sharing>

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

G - Renseignements relatifs à la capacité technique et professionnelle du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique G2.)

G1 - Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle, qu'il peut récapituler ici

Bimedoc édite une application web sous forme de SaaS pour accompagner les professionnels de santé à la mise en place et la réalisation des activités de soins pharmaceutiques. Pour cela nous avons constitué une équipe complémentaire.

L'équipe dirigeante

- Pierre Renaudin – Président Directeur Général

Docteur en Pharmacie, Ancien Assistant Hospitalo-universitaire des Hôpitaux de Montpellier, et titulaire d'un doctorat d'université depuis décembre 2018 en santé publique. Ce travail a porté sur la place du pharmacien dans le système de soins et notamment l'impact clinique et médico-économique des activités de soins pharmaceutiques.

- Ron Danenberg – Conseiller Technique

Diplômé en informatique de King's College London, ainsi que d'un MSc Technology Entrepreneurship au University College London, il a acquis une grande expérience du traitement des données en travaillant dans différentes entreprises technologiques de premier plan comme Hotels.com (Expedia), ainsi que plusieurs start-ups.

- Thomas Dauvet – Product designer & product management

Diplômé de Master Design & Management, Thomas a cofondé avec Thomas une agence digitale basée à Londres ainsi que Kickdoc, un dossier patient informatisé pour les professions paramédicales, avant de rentrer en France. Il est chargé du développement produit.

- Thomas Emery – CTO

Ingénieur en Télécommunications et diplômé de MSc Technology Entrepreneurship au University College London, Thomas a cofondé avec Thomas une agence digitale basée à Londres ainsi que Kickdoc, un dossier patient informatisé pour les professions paramédicales, avant de rentrer en France.

L'équipe technique

- Frédéric Gervais – Docteur en Pharmacie – Responsable de la partie aide à la décision
- Xavier Emmanuel Moreau – Développeur Back-end
- Nicolas Rubio – Développeur Front-end
- Tristan Flatot – Développeur Front-end
- Jordan Frery – Data Scientist

L'équipe commercial

- Pierre Renaudin - Directeur commercial
- Rémy Tanzilli – Responsable commercial
- Léo Rubis – support client
- Ugo Valette – Responsable commercial grand compte

Collaboration et partenariat

Nous avons développé différents partenariats qui nous permettent de développer nos compétences et d'avoir également accès à des ressources expertes.

- Laboratoires publics - CEReSS

Bimedoc est partenaire d'un laboratoire de recherche publique le CEReSS – Centre d'étude et de recherche sur les services de santé et la qualité de vie (EA-3279 – Aix Marseille Université) dirigé par le Professeur Pascal Auquier. Pierre Renaudin (Porteur du projet) est affilié à ce laboratoire de recherche depuis 2014. Ce partenariat Public – Privé a pour objectif de permettre le développement de programmes de recherche en soins pharmaceutiques ambulatoires à grande échelle.

- Laboratoire public - EMR3738 Ciblage thérapeutique en oncologie, Lyon I – HCL

Un programme d'innovation avec EMR3738 Ciblage thérapeutique en oncologie, Lyon I – HCL porté par le Professeur Michel Tod portant sur Intégration d'un outil de modélisation d'interaction médicamenteuse dans une solution logicielle d'aide à la décision pour les pharmaciens a été validé par le comité d'investissement Pulsalys le jeudi 04 juin 2020. Ce programme d'investissement permettra à Bimedoc de développer un système complet d'aide à la décision.

- Partenaires privés - Thériaque

Thériaque est une banque de données sur tous les médicaments disponibles en France, destinée aux professionnels de santé. Elle est éditée par le Centre National Hospitalier d'Information sur le Médicament (CNHIM).

Références techniques

	Coordonnées	Chiffre d'affaire	Descriptif
Exercice 2019			

Mise à disposition du service Bimedoc à la Faculté de Pharmacie de Marseille	Faculté de Pharmacie Marseille Service Facturier Hors Recherche Agence Comptable 3 place Victor Hugo 13331 Marseille Contact : Stéphane Honore – 06 88 82 20 89	15 000 €	Mise à disposition du logiciel Bimedoc au service pédagogique de la faculté de pharmacie de Marseille pour une utilisation dans le cadre de la formation initiale et continue des étudiants en pharmacie ainsi que dans le cadre du développement professionnel continu des pharmaciens proposé par la faculté de pharmacie de Marseille pendant une période de 36 mois.
Exercice 2020			
Application Expertise Pharmaceutique Clinique des Prescriptions	Société Française de Pharmacie Clinique Pr Stéphane Honore 264 Rue Saint Pierre Service Pharmacie – Hopital de la Timone 13005 Marseille Contact : Stéphane Honore – 06 88 82 20 89	10 000 € HT	Mise à disposition en marque blanche d'une application d'analyse pharmaceutique intégrant de nombreuses bases de données (Thériaque, Stopp & Start, Laroche, Anticholinergic Drug Scale, Déficit en G6PD, Pim-Check)
Mise à disposition application de réalisation des activités d'accompagnements pharmaceutiques	Pharmaccord - 17 Novembre 7 Rue Grôlée 69002 Lyon Contact : Thierry Pontet – 06 43 08 56 29	7 440 € HT	Mise à disposition d'une application de réalisation des activités d'accompagnement pharmaceutique à destination des pharmaciens d'officine, permettant la réalisation des bilans partagés de médication, des entretiens pharmaceutiques, de l'analyse pharmaceutique ou encore de plans de posologie.
Exercice 2021			
Application mobile Test&Go	Innova Med Group 18 Place des Vosges 75004 Paris Contact : Xavier Guerin 06 52 63 03 97	8 000 € HT	Création Ad Hoc d'une application mobile à destination des salariés pour la réalisation des autotests antigéniques COVID-19 en lien avec une application Web à destination de la médecine du travail pour suivre le statut Covid des salariés d'une entreprise.
Mise à disposition application de réalisation des activités d'accompagnements pharmaceutiques	Pharmaccord - 17 Novembre 7 Rue Grôlée 69002 Lyon Contact : Thierry Pontet – 06 43 08 56 29	7 440 € HT	Mise à disposition d'une application de réalisation des activités d'accompagnement pharmaceutique à destination des pharmaciens d'officine, permettant la réalisation des bilans partagés de médication, des entretiens pharmaceutiques, de l'analyse pharmaceutique ou encore de plans de posologie.

Mise à disposition application de réalisation des activités d'accompagnements pharmaceutiques	PHARM UPP 1 avenue de la gare TGV 90 400 Meroux FR Contact : Chantal Fenouil 06 60 57 66 63	4 800 €	Mise à disposition d'une application de réalisation des activités d'accompagnement pharmaceutique à destination des pharmaciens d'officine, permettant la réalisation des bilans partagés de médication, des entretiens pharmaceutiques, de l'analyse pharmaceutique ou encore de plans de posologie.
Mise à disposition application de réalisation des activités d'accompagnements pharmaceutiques	HelloPharmacie 36/38 Avenue des Frères Montgolfier, 69680 Chassieu Contact : Marc Mougeonot 07 72 43 20 29	23 530 €	Mise à disposition d'une application de réalisation des activités d'accompagnement pharmaceutique à destination des pharmaciens d'officine, permettant la réalisation des bilans partagés de médication, des entretiens pharmaceutiques, de l'analyse pharmaceutique ou encore de plans de posologie.
Alimentation du SIDEP dans le cadre de la réalisation des tests antigéniques en pharmacies d'officine	Assistance Publique des Hôpitaux de Paris / Direction Générale de la Santé Contact : Yves Pascal - DGS 07 64 50 30 27 Stephan Pissot - AP-HP 01 40 27 52 67	-	Labellisation par la Direction Générale de la Santé pour que Bimedoc alimente le SIDEP dans le cadre de la réalisation des tests antigéniques par les pharmaciens d'officine.
Mise à disposition d'une solution digitale de réalisation de Plan Pharmaceutique Personnalisé dans le cadre d'un appel d'offre en région Haut de France	Sante&Numérique Haut de France N° de Marché : M2021-COOR_150-1-MAPA Iatroprev Contact : Sébastien Briois 06 21 60 18 69 sebastien.briois@esante-hdf.fr	150 000 €	Mise à disposition d'une solution Saas de réalisation des plans pharmaceutiques personnalisés dans le cadre de l'Article 51 IATROPREV.

G2 - Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) du code de la commande publique) :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

<https://drive.google.com/drive/folders/1sU838g8hnm217rH9g5n0Tz34IymRfANt?usp=sharing>

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

H - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s'appuie pour présenter sa candidature

Rubrique à renseigner dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement s'appuie sur la ou les capacités d'un autre opérateur économique, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à cet opérateur, en application du II de l'[article R. 2142-3](#) du code de la commande publique auquel l'[article R. 2342-2](#) renvoie.

(Joindre, pour chaque opérateur économique, en annexe du DC2, tous les renseignements demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation. Le candidat sera tenu d'apporter la preuve que chacun des opérateurs économiques mettra à la disposition du candidat individuel ou du membre du groupement les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public ; en cas de MDS, cette preuve est à fournir au stade du dépôt de la candidature.)

Désignation du (des) opérateur(s)

(Adapter le tableau autant que nécessaire.)

N° du Lot	Nom du membre du groupement concerné (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET de l'opérateur sur les capacités duquel le candidat ou le membre du groupement s'appuie (***)

--	--	--

(*) En cas de candidature individuelle, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(**) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**) Pour les groupements conjoints.

(***) À défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).

I - Renseignements spécifiques aux marchés publics de défense ou de sécurité

I1 – Renseignements relatifs à la nationalité du candidat individuel ou du membre du groupement

I2 – Documents, renseignements ou justificatifs permettant d'évaluer si le candidat individuel ou le membre du groupement répond aux critères d'accessibilité à la procédure indiquée dans l'avis d'appel à la concurrence (uniquement lorsque l'acheteur a ouvert la procédure de passation aux opérateurs économiques des pays tiers à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen)

Date de la dernière mise à jour : 01/04/2019.